

Le succès

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le succès

Les entreprises qui concluent des conventions rationalisent leur consommation d'énergie et préservent ainsi l'environnement. Mais pas seulement... Trois exemples.

HÔTELLERIE

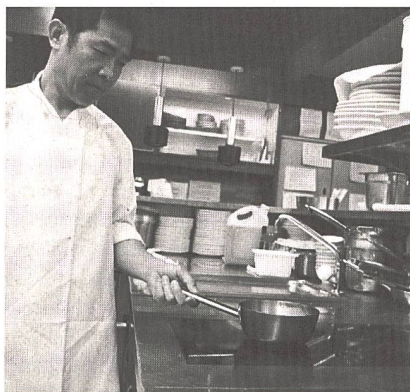
Barre très haute

En 2002, 49 établissements hôteliers de l'Oberland bernois ont fondé l'*Energiespargruppe Hotelier-Verein Berner Oberland*. Ce groupe de benchmark, dirigé par Lorenz Perincioli, expert de l'AEnEC, entend mettre en œuvre la loi sur le CO₂ au niveau local. Le groupe a pu compter sur deux acteurs de poids: Casi Platzer et Beat Anneler, président et directeur de la Société des hôteliers de l'Oberland bernois.

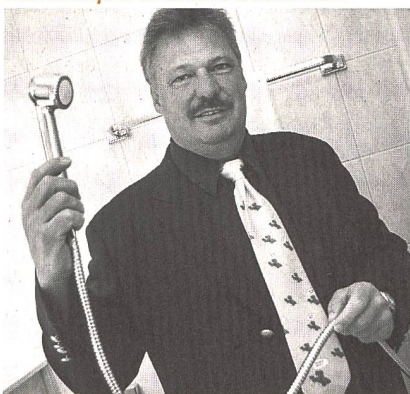
La barre a été placée très haut. Le groupe espère, grâce à la conclusion de conventions volontaires, diminuer ses frais d'exploitation et d'énergie ainsi que ses émissions de CO₂ de 16% par rapport aux années 2000/2001. Près de 20 établissements ont déjà été soumis à une expertise. Réalisée par un ingénieur spécialisé, elle a permis de débusquer les économies d'énergie potentielles et de mettre en œuvre les premières mesures correspondantes, les moins onéreuses, avec des réductions de coûts à la clé.

Opportunités. Dans les hôtels, ce ne sont pas les opportunités d'économiser l'énergie qui manquent: le réglage du chauffage, de l'aération et du circuit d'eau chaude ainsi que l'utilisation de pommeaux de douche modernes sont des mesures efficaces contre le gaspillage de chaleur et d'eau chaude. Le remplacement d'appareils anciens peut également s'avérer profitable. «Une isolation correcte des enveloppes thermiques – y compris de nouvelles fenêtres permet le maximum d'économies d'énergie et d'émissions de CO₂», affirme Lorenz Perincioli. Troquer le mazout contre le gaz, ou mieux, le bois (réseau de chaleur à distance) est aussi envisageable. Economiser l'énergie diminue les charges à long terme, cela arrive donc à point nommé pour pallier la baisse actuelle du nombre de nuitées.

Le groupe et ses objectifs d'économie doivent être agréés par la Confédération. L'OFEN et l'OFEPF vérifient la validité des données et des exigences requises, des indicateurs calculés et des objectifs d'économie. Le groupe a passé avec succès son audit le 2 décembre 2002. *Hôtellerie suisse* s'est montrée intéressée par ce système qu'elle considère comme projet-pilote. A telle enseigne que l'AEnEC va collaborer avec l'organisation professionnelle pour constituer dans le courant de l'année d'autres groupes de benchmark et généraliser la pratique à l'ensemble de la Suisse.



Economique: la cuisine à induction



Cette douche économise l'eau chaude.

THURGOVIE

Echapper à la taxe

Le *Groupe de modèle énergétique Thurgovie* se compose de 10 entreprises évoluant dans les domaines d'activité les plus variés: sucre, stores, véhicules blindés, outillage, matériel de bureau, produits Internet, etc. Il possède néanmoins un dénominateur commun: son envie de diminuer les émissions de CO₂ et de promouvoir l'efficacité énergétique.

Mesures. Des mesures ciblées s'imposent, comme la modification des processus de production, l'isolation thermique des bâtiments et des conduites, de même que l'optimisation de l'exploitation des installations techniques. Le groupe s'est fixé pour objectif de ramener ses émissions de CO₂ de 95 700 tonnes (état 1990) à 77 000 tonnes en 2010, soit une diminution de 23%.

La convention comporte un relevé des données relatives à la consommation et à la production des entreprises pour les années 1990 et 2000, ainsi qu'une estimation pour 2010, laquelle tient compte de l'évolution probable des entreprises et des mesures économiquement envisageables. La recherche de mesures économiques est une dimension essentielle de la collaboration des experts de l'AEnEC avec les entreprises participantes. Les conventions sont conçues de manière à pouvoir être converties en engagements formels en cas d'introduction d'une éventuelle taxe sur le CO₂. Les entreprises feront d'une pierre deux coups en étant exemptées si elles respectent leurs objectifs.

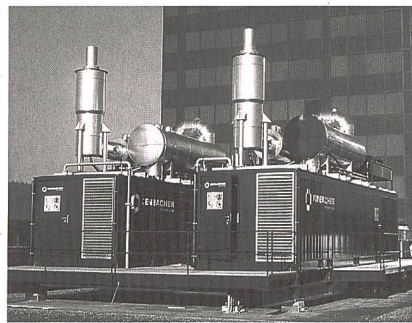
CENTRES COMMERCIAUX

Efforts positifs

Des représentants de grands centres commerciaux réunis à l'invitation de Max Kugler, expert de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), ont constitué le 4 avril 2000 le *Groupe de modèle énergétique Centres commerciaux*. Depuis, ils se rencontrent quatre fois par an lors d'ateliers pour discuter de thèmes en relation avec l'énergie. Premier effet: la sensibilité aux questions énergétiques a fortement augmenté au sein de leurs entreprises.

Le groupe compte neuf centres commerciaux, tous en Suisse alémanique. Ils sont liés par une convention où ils s'engagent à prendre des mesures d'économie d'énergie, à augmenter leur efficacité énergétique et à diminuer leurs émissions de CO₂. Le train de mesures comprend des rénovations (systèmes d'aération, climatisation, chauffage, isolation des bâtiments), l'utilisation du gaz au lieu du mazout et d'autres mesures d'optimisation de l'exploitation.

Ambition. D'ici 2010, grâce à ces efforts, on s'attend à ce que les centres commerciaux concernés réduisent leurs émissions de CO₂ de 30% environ par rapport au niveau de 1990. S'agissant de l'efficacité énergétique (objectif 10% en 10 ans), les premiers résultats sont réjouissants puisqu'on a enregistré une amélioration de 2% par rapport à l'année de référence 2000. Les données relatives aux émissions de CO₂ ne sont pas encore disponibles.



Nouvelle ventilation au centre commercial Glatt à Wallisellen

La convention signée par ce groupe d'entreprises a entre-temps été soumise à un audit par la Confédération. Les objectifs fixés ont été jugés suffisamment ambitieux. Trois entreprises ont en outre été expertisées séparément. La procédure est déjà terminée pour deux d'entre elles, le *Säntspark* à Abtwil et le centre commercial *Glatt* à Wallisellen, tandis que la dernière, *Alpamare* à Pfäffikon, doit encore recevoir son évaluation finale. On s'attend ici aussi à des résultats positifs. Stefan Miller, expert accompagnant le groupe, décrit les principaux défis pour cette année: «Nous voulons prouver que ces efforts ont des effets positifs sur les entreprises, non seulement du point de vue écologique, mais également économique.»